

# Elections du 3 au 6 décembre 2018



## de vos représentant-es aux CAPD

Commissions Paritaires Départementales

DONNER SA VOIX ET PRENDRE LA PAROLE

# VOTEZ SUD

Seuls votent les agents titulaires.

## A quoi servent les CAPD ?

Ces commissions statuent pour les agents trop peu nombreux dans leur établissement pour constituer une Commission Paritaire Locale. Elles traitent de toutes les questions concernant les carrières individuelles: **titularisation, révision de note, avancement d'échelon, promotion de grade, recours en cas de refus de temps partiel, disponibilité ou détachement...** Elles peuvent également se transformer en conseil de discipline.

La commission de réforme est issue du résultat de ces élections. Elle statue sur l'imputabilité au service des **maladies professionnelles, des accidents de travail**, sur les temps partiels thérapeutiques, sur la retraite pour invalidité...

**Chacun-e est donc concerné-e car, quelle que soit sa profession, sa situation y sera examinée plusieurs fois durant sa carrière.**

## Pourquoi voter SUD ?

**Le déroulement de votre carrière dépend de la façon dont votre dossier sera défendu en Commission Paritaire.**

Les élu-es SUD contrôlent la légalité et les critères appliqués pour les changements d'échelons et de grade et défendent systématiquement chaque révision de note et, ou d'appréciation.

**SUD** a largement montré son **indépendance** et son **intransigeance** vis-à-vis des directions d'établissements, notamment lorsqu'il y a eu des conseils de discipline. Nous défendons systématiquement les agents confrontés à des attaques pour faire respecter leurs droits et leur dignité.



## Pour SUD, représenter les salarié-es C'est défendre l'ensemble des agents !

Dans les **Commissions de réforme** nous avons défendu et fait avancer de très nombreux dossiers pour des collègues en difficultés. **Dans ces structures, nous nous engageons à faire notre travail de syndicalistes, avocat-es des salarié-es.**

**Nationalement**, SUD est opposé au système actuel injuste et revendique la mise en place d'une carrière linéaire qui permette à tous et toutes d'accéder au dernier grade de sa profession.

Membre de  
l'Union Syndicale Solidaires

### SUD Santé Sociaux 37

**Aux élections professionnelles de 2014, SUD avait obtenu 34,45% des voix du département, confirmant ainsi notre première place en Indre et Loire.**

*Nous nous réclamons d'un syndicalisme différent, sans intérêt de « boutique », qui a au cœur de son action les valeurs de Solidarité, d'Unité et de Démocratie.*

*SUD, sur le terrain, au plus proche des salarié-es, refuse tout corporatisme, toute opposition d'une catégorie à une autre, des titulaires aux précaires, des hommes aux femmes, des soignant-es aux techniques...*

*Pour SUD, seule l'unité de tous et toutes peut permettre de gagner. La division fait toujours le jeu des directions.*

#### **Sud Santé Sociaux 37**

18 rue de l'oiselet

37550 St Avertin

02 47 71 00 65

06 15 08 62 22

[sudsantesociaux37@gmail.com](mailto:sudsantesociaux37@gmail.com)





## La santé publique, c'est l'accès aux soins pour toutes et tous, partout !

Le gouvernement de Macron continue d'appliquer les différents plans et lois qui organisent l'asphyxie budgétaire des établissements.

La loi « Hôpital, Patients, Santé et Territoire », la Tarification à l'Activité, les Groupements Hospitaliers de Territoire, ont organisé et accéléré les restructurations, les fusions et regroupements d'établissements. Des établissements de proximité ont fermé, d'autres sont toujours menacés.

Au nom de « l'efficacité et de la rentabilité », on ne compte plus les plans d'économies faits sur le dos des agents et des patient-es.

Dans tous les établissements, EHPAD, Hôpitaux, CHU, ils se traduisent par des suppressions de lits, de postes, de services, par la précarisation des emplois, la privatisation des services logistiques et le développement d'un management de plus en plus agressif.

Ces destructurations constantes cassent nos collectifs de travail, nous font travailler en sous-effectif et agressent notre vie privée : remise en cause des congés, rappels à domicile, mobilité imposée, glissements de tâches...

**Cette politique tourne le dos  
aux besoins de santé de la population.**

**ALORS, VOTER SUD,  
C'EST SE PRONONCER POUR UNE  
AUTRE POLITIQUE DE SANTÉ !**

**Nous nous battons pour:**

- La fin des suppressions de postes, des fermetures d'établissements, de lits et de services,
- Le maintien de tous les métiers dans la fonction publique, la fin de toute privatisation, en particulier pour les filières administratives et techniques,
- La fin du sous-effectif et l'embauche de personnel à la hauteur des besoins,
- La titularisation de tous les agents contractuels,
- Le remplacement de toutes les absences,
- L'abrogation des ordres,
- La fin des politiques d'austérité et de casse de la sécurité sociale,
- L'annulation de la dette des hôpitaux,
- L'abrogation des lois HPST et Touraine,
- L'accès à la santé 100% gratuite pour toutes et tous,
- Un véritable service public de santé à même de garantir tous les soins de qualité pour tous et toutes, ainsi qu'un vrai service public permettant la prise en charge de nos ancien-nes dans des conditions dignes,
- La semaine de 4 jours, 32h de jours et 30h de nuit.

## UN SYNDICAT DE LUTTE ... QUI NE LÂCHE RIEN

Dans toutes leurs luttes, les hospitalier-es et les salarié-es ont trouvé SUD à leurs côtés:

- **Contre la dégradation des conditions de travail dans les hôpitaux et les maisons de retraite**, pour le respect des plannings légaux de travail, pour des créations de postes, pour la titularisation des précaires, pour le remplacement des absences et pour la défense du service public.
- **Contre les lois hospitalières et leurs conséquences catastrophiques** : contre les fermetures de lits, contre les suppressions de postes, contre la recherche de la rentabilité.
- **Contre les ordres professionnels** dont les salarié-es ne veulent pas.

## UN SYNDICAT UNITAIRE ET DÉMOCRATIQUE QUI INFORME ...

**SUD** défend systématiquement l'unité d'action, met la **démocratie** au cœur de son activité, notamment dans les luttes pour que chacun, chacune pèse sur les décisions à prendre : **Assemblées générales, Comité de Lutte Unitaire (syndiqué-es et non syndiqué-es), etc.**

Nous informons les salarié-es des décisions prises dans chaque structure (CTE et CAP) et avec « **L'Echo des Fourmis** » nous nous faisons le porte voix de vos préoccupations, de vos luttes.

**Alors, du 3 au 6 décembre,  
pas d'hésitations...**

